

Allocution prononcée lors du 67^e congrès national de l'UdPPC

Grenoble : mardi 29 octobre 2019



NOUS PUBLIONS ici, comme c'est l'habitude, le texte de l'allocution prononcée par la présidente de l'UdPPC lors de la séance inaugurale du 67^e congrès des professeurs de physique et de chimie, organisé par l'association et qui s'est tenu à Grenoble, du 28 au 31 octobre 2019.

Madame la Vice-présidente culture et culture scientifique de l'UGA,
Monsieur le Délégué régional de la circonscription Alpes du CNRS,
Monsieur le Maire de Grenoble,
Madame la Présidente de l'Association Pour la Parité dans les Métiers Scientifiques et Techniques,
Monsieur le Doyen du groupe Physique-Chimie de l'Inspection générale,
Monsieur le représentant de la Rectrice et chancelière des universités,
Mesdames, messieurs, chers collègues,

C'est un honneur pour moi de vous accueillir dans le bel amphithéâtre Louis Weil de l'UFR phiTEM⁽¹⁾ à l'UGA⁽²⁾, pour le 67^e congrès des professeurs de physique et de chimie, organisé par l'UdPPC.

Merci aux collègues venus de l'étranger, représentants des associations européennes de professeurs de sciences, qui ont répondu à notre invitation et se sont déplacés pour participer avec nous à ce congrès.

Je salue les représentants des syndicats, ceux des sociétés savantes et des associations françaises de professeurs, invités à cette séance inaugurale, et je souligne à cette occasion les liens étroits qui nous lient à la Société française de physique (SFP) et à la Société chimique de France (SCF).

Je souhaite également la bienvenue aux jeunes collègues, stagiaires ou néotitulaires, qui sont peut-être parmi nous pour la première fois, et dont l'UdPPC soutient la participation au congrès.

Je remercie toute l'équipe de la section académique de Grenoble qui, sous la

(1) Physique, ingénierie, Terre, environnement, mécanique.

(2) Université Grenoble Alpes.

coordination de sa présidente, Catherine Gautier, a, depuis trois ans, œuvré pour nous offrir cette manifestation.

L'intitulé du congrès, *La Science au sommet*, rappelle qu'à Grenoble la montagne n'est jamais très loin, que de nombreux centres de recherche travaillent sur la glace, la neige, les basses températures, mais surtout que le territoire grenoblois est le deuxième pôle de recherche français : vingt-cinq mille chercheurs et cinq instruments européens, dont la source de neutrons la plus intense au monde et la première source de rayonnement synchrotron européenne.

Associé à cette excellence scientifique, le congrès de Grenoble est aussi l'occasion de mettre à l'honneur des femmes dans les sciences. Mes remerciements vont particulièrement à tous les conférenciers et toutes les conférencières, à tous les animateurs et les animatrices d'ateliers pédagogiques et didactiques, en nombre égal, qui ont accepté de venir partager leurs connaissances et leurs expériences avec nous. Certains de ces ateliers sont en totale synergie avec les nouveaux programmes du lycée, et l'ensemble des activités proposées contribue au développement professionnel des enseignants qui ont choisi de se former hors temps scolaire.

Grenoble est aussi une ville durable au service de tous. L'équipe organisatrice a donc cherché à limiter l'impact environnemental du congrès par la location de vélos à tarif préférentiel, par l'usage d'écocups, par l'achat de produits alimentaires en circuits courts et issus de l'agriculture biologique.

Enfin, je tiens à remercier notre président d'honneur, Vincent Parbelle, pour les six ans qu'il vient de passer à la direction de notre association. Six années durant lesquelles l'actualité éducative a été très chargée, avec pas moins de deux réformes : la réforme du collège de 2016 et la réforme du lycée, avec une nouvelle organisation des enseignements démarrant en seconde et en première dès la rentrée 2019, couplée à un nouveau baccalauréat en 2021. S'y est ajoutée une réécriture des programmes du lycée, menée par le Conseil supérieur des programmes (CSP) et la promulgation au *Journal Officiel*, le 28 juillet 2019, de la loi pour une École de la confiance. Qui a dit que la France était un pays irréformable ?

Six années pendant lesquelles, il a su conduire avec détermination, patience, intelligence et courage l'association dans les rapides de l'actualité éducative.



Cette allocution est aussi chaque année l'occasion de présenter les actions de l'UdPPC et de faire le point sur les questions concernant nos enseignements, aux différents niveaux de notre système éducatif.

LES ACTIONS DE L'UDPPC À DESTINATION DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES

Il y a bien sûr ce congrès annuel qui se déroulera en 2020 à Nancy.

En parallèle, chaque section académique organise ses propres journées de formation, autour de thèmes en lien avec l'actualité de notre discipline.

Dans le cadre des nouveaux textes relatifs à la formation continue des enseignants, il nous faudra mener une réflexion sur la place que nos actions de formation pourront occuper parmi les dispositifs reconnus par l'Institution.

Je tiens à souligner la présence ici de nos collègues de CultureSciences physique et chimie, venues pour participer au congrès, mais également pour enregistrer certaines conférences qu'elles mettront en ligne sur les sites hébergés par les ENS⁽³⁾ de Paris et de Lyon. On touche là à la formation continue à distance des enseignants.

Enfin, l'UDPPC participe également à l'organisation des deux concours annuels que sont les Olympiades de physique France et les Olympiades nationales de la chimie.

LE BUP ET LE CONCOURS MENDELÉËV

Le *Bulletin de l'union des physiciens (Le Bup)*, dont le rédacteur en chef actuel est Gérard Dupuis, reste une référence pour la qualité scientifique de ses articles et est un véritable outil de formation pour les collègues.

En 2018-2019, à l'initiative et sous la coordination de Guillaume Minier, l'association a lancé le concours «Mendéléïev», à l'occasion des 150 ans du tableau périodique des éléments chimiques. Ce concours, ouvert aux classes de collège et de lycée a été un incontestable succès. Tant en France qu'à l'étranger, il a permis d'impliquer treize mille élèves et trois cent cinquante professeurs. On a aussi compté quatre cent trente projets préparés et dix-huit jurys et remises de prix. Quel concours français peut-il en dire autant ? Quel concours français peut-il mobiliser autant ?

L'objet du concours était de réaliser une production autour du tableau périodique des éléments chimiques. Différentes formes de travaux ont été récompensées (fresque murale, jeu, maquette, saynète de théâtre, capsule(s) vidéo, production numérique, article de vulgarisation scientifique...). La diversité des projets et l'inventivité des équipes ont été saluées. L'ensemble foisonnant et créatif de cette production a commencé à être valorisé dans *Le Bup* de juillet-août-septembre 2019.

LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

Le nouveau site web de l'association a été livré le 18 juillet 2019. De nombreux

(3) Écoles normales supérieures.

dysfonctionnements remontés par nos abonnés et par l'équipe responsable du suivi du projet nous ont conduits à réaliser, le 1^{er} octobre 2019, un retour en arrière afin de retrouver au plus vite un fonctionnement normal. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui, aujourd'hui comme demain, vont continuer à œuvrer à la recherche d'une solution acceptable à la résolution de ce problème. À savoir : Philippe Goutverg, Olivier Kempf, Catherine François, Thierry Martin et Paul Cousandier.

LA PHYSIQUE ET LA CHIMIE DANS NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Les nouveaux programmes du lycée général et technologique

La réécriture des programmes du lycée général et technologique a été menée par le Conseil supérieur des programmes (CSP). Des groupes chargés d'élaborer les projets de programme du futur lycée ont été constitués. Dans l'enseignement général, une refonte des programmes de physique-chimie avait été souhaitée et préparée par l'association, tant ceux rédigés en 2010 avaient fragilisé le lien étroit et fondateur entre notre discipline et les mathématiques. Ce défaut était d'ailleurs l'une des sources de la difficulté des futurs étudiants à réussir pleinement dans l'enseignement supérieur en sciences. Il a été corrigé à notre grande satisfaction, et la cohérence et la progressivité des enseignements sur les trois années ont été rétablies.

Le choix des spécialités

Si la mise en place des spécialités peut avoir pour effet de renforcer la motivation et l'implication de l'élève les ayant librement choisies, l'abandon à l'entrée en terminale d'une de ces trois spécialités choisies en première est source d'inquiétude. Par exemple, que choisiront de faire les élèves se destinant à des études de médecine ? Mathématiques et Sciences de la vie et de la Terre (SVT), ou bien Physique-chimie et Sciences de la vie et de la Terre avec l'option Mathématiques complémentaires ? Se pourrait-il que la physique-chimie soit nettement moins enseignée qu'aujourd'hui, alors que cette discipline apporte un éclairage pertinent sur ce que sont le réchauffement climatique et les défis majeurs de ce siècle ? Et se pourrait-il que, dans un futur proche, le libre choix des spécialités nous conduise à constater un déficit notable d'élèves dans les écoles d'ingénieurs ?

Ce n'est pas tout. Derrière le libre choix des spécialités, il y a aussi une logique de mise en concurrence des disciplines. Dans *Le 1*, du 11 septembre 2019, le ministre de l'Éducation nationale affirme : «*À présent, à chaque discipline de tirer son épingle du jeu.*» Cette concurrence peut-elle servir les apprentissages des élèves ?

Le calendrier des épreuves du baccalauréat

Il n'y a pas que le choix des spécialités et l'abandon de l'une d'entre elles qui

interpellent les enseignants. Il y a le calendrier officiel du nouveau baccalauréat 2021, sorti le 9 octobre 2019, soit un mois après le début de l'année scolaire, qui fixe les dates de passation des Épreuves communes de contrôle continu (E3C), dont l'enseignement scientifique, des épreuves terminales de spécialité, et du « grand oral ».

Des questions émergent, j'en présente quelques-unes :

- ◆ Les épreuves terminales de spécialités devant se tenir en mars, comment faire en sorte que les élèves restent impliqués et motivés jusqu'à la fin de l'année ? De mars à juin, il faudra terminer le programme et, en même temps, les préparer à l'épreuve orale terminale. Le programme de spécialité ne se révélera-t-il pas alors trop lourd ?
- ◆ Par ailleurs, que sait-on de ce « grand oral » ? Quelles parts, dans cette épreuve, pour l'éloquence et pour l'aspect expérimental ?
- ◆ L'organisation pratique de la passation des E3C est renvoyée aux lycées. Le texte prévoit que les classes d'un même établissement puissent composer sur un même sujet, le même jour à la même heure, mais aussi qu'elles puissent travailler sur des sujets différents à des horaires différents. Une configuration du type « salle d'examen » n'est pas nécessaire. Dans le cas où les élèves composent sur des sujets différents, il est impératif que tous les sujets de la banque soient d'égale difficulté. Le 1^{er} décembre 2019, nous découvrirons cette banque et il sera possible d'en juger. Il sera aussi possible d'avoir plus de lisibilité sur le format de l'épreuve d'Enseignement scientifique et sur celui de l'épreuve de spécialité non suivie en classe de terminale.
- ◆ Que faire si les corrections des sujets de la banque finissent par se retrouver sur la toile ? Cette situation ne serait pas nouvelle, elle rappelle fortement ce qui existe déjà pour l'épreuve d'Évaluation des compétences expérimentales (ECE).

Les séries technologiques

Les séries technologiques conservent leurs spécificités et leurs noms. Leurs programmes ont été revus : ils sont plus ambitieux pour une meilleure poursuite d'études des élèves. Une crainte toutefois, récurrente, est que ces filières ne trouvent pas leur public. Cette désaffection des élèves pour les séries technologiques peut-elle être endiguée, dans la mesure où les deux voies, générale et technologique, ne cessent de se rapprocher ?

Ce congrès sera l'occasion d'échanger sur ces réformes et de présenter les résultats de la consultation que l'association a lancée au début de l'été sur la mise en place de la réforme dans les établissements scolaires.

Le collège

Au collège, c'est la quatrième rentrée depuis la réforme de 2016. En sciences, les choses semblent s'être stabilisées, même si la double évaluation, chiffrée et par com-

pétences, pose toujours autant de questions dans la perspective du brevet. Cependant, un nouveau brevet s'annonce pour 2021. Il devrait valoriser le parcours d'engagement civique de l'élève.

Vous le savez, à la suite d'une auto-saisine du CSP, une clarification des programmes de sciences au cycle 3 et de physique-chimie et SVT au cycle 4 a été rédigée. Le texte permet de reprendre certaines formulations plus que maladroites et, pourtant, il n'a jamais été mis à l'ordre du jour du Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Que deviendra ce texte ?

Par ailleurs, le 20 juin 2019, le CSP a été saisi par le ministre de l'Éducation nationale d'une analyse précise des programmes des cycles 2, 3 et 4 afin d'y proposer des contenus d'enseignement complémentaires sur les enjeux liés au changement climatique, au développement durable et à la biodiversité. Je remercie tout particulièrement Dominique Ducourant qui assure le suivi de ce dossier. Je remercie aussi chaleureusement Florent Goitia et Cécile Dussine d'avoir accepté de prendre la succession de Dominique pour animer le groupe Collège de notre association.



Pour conclure, j'espère que ce congrès sera pour vous dès aujourd'hui et durant trois jours l'occasion de belles découvertes scientifiques, pédagogiques, humaines et culturelles en pays grenoblois.

Bon 67^e congrès à tous !

Marie-Thérèse LEHOUCQ
Présidente de l'UdPPC